

ANNEXE 1

RAPPORT MORAL – ACTIVITES de la CITEF (Août 2016 – Novembre 2021)

Dominique GENTILE

Le rapport que je vais vous présenter concerne nos activités depuis la dernière AG de la CITEF qui s'est tenue fin août 2016 à l'ETS de Montréal. Il s'est donc passé un peu plus de 5 années. Cette durée est plus longue que d'habitude – 4 ans normalement entre 2 AG -. Cela est bien sûr dû à la crise sanitaire mondiale qui a contraint notre conseil d'administration à décider de la prolongation de plus d'une année du mandat des administrateurs actuels.

Comme pour toutes les institutions, cette crise a largement perturbé notre fonctionnement. Elle n'a pas eu, cependant, que des inconvénients ; elle nous a permis de valoriser certaines de nos compétences qui l'auraient probablement été moins, voire pas du tout, dans un contexte normal. J'y reviendrai.

Venons-en aux principales activités et actions que nous avons collectivement décidées et réalisées, pour la plupart d'entre elles, jusqu'à leur objectif final.

Les activités, que je vais rappeler et commenter maintenant, ont été décidées lors de deux principaux conseils d'administration, l'un réuni à Marrakech en mai 2017, l'autre tenu à Saly, au Sénégal en mai 2019.

Ces deux CA ont été déterminants dans la définition de nos objectifs et dans la mise en place d'actions pour réaliser ces objectifs.

AVANT MARRAKECH

Elus fin août 2016, nous avons ensemble, les administrateurs, décidé de mettre à profit la période allant de septembre 2016 à mai 2017 pour travailler collectivement et réfléchir aux actions qu'ils nous semblaient nécessaires et indispensables pour faire progresser la CITEF.

En fait l'objectif était de définir le plan stratégique de la CITEF pour la mandature débutante.

Pourquoi mai 2017 ?

Cela correspondait à la tenue, également tous les 4 ans, de l'AG de l'AUF. Celle-ci faisait évoluer sa stratégie, avec un nouveau recteur à sa tête, Jean Paul de Gaudemar. L'AUF décidait l'abandon de la subvention récurrente accordée à ses réseaux pour la remplacer par une politique d'appels à projet annuels, nouvelle condition pour obtenir des ressources financières. Cette nouvelle stratégie de l'AUF nous a obligé à modifier notablement notre manière de fonctionner. Je dois dire que chacune et chacun d'entre nous ont bien réagi et nous nous sommes adaptés en répondant « massivement » au premier AAP de l'AUF (qui nous a rapporté 34000 €), ce qui nous a occupé largement de septembre 2016 à janvier 2017.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MARRAKECH

Il s'est tenu les 9 et 10 mai 2017, en marge de l'AG de l'AUF, elle-même chargée d'adopter sa nouvelle stratégie dans le cadre du NEUF – Nouvel Espace Universitaire Francophone.

Je rappelle que le président de la CTI de l'époque, Laurent Mahieu, a participé, en tant qu'invité, aux travaux de notre CA, ce qui nous a permis d'établir une convention entre la CTI et la CITEF dans le cadre de l'un des projets financés par l'AUF traitant de labellisation, certification et accréditation.

Les décisions prises lors de ce CA ont été de travailler autour du lien formation/emploi et recherche/formation, en valorisant ce qui avait été initié antérieurement, notamment après le colloque du CNAM de 2013, traitant de l'ApC, comme outil d'insertion professionnelle et de la FTLV.

Il a été aussi décidé lors de ce CA d'améliorer notre politique de communication, en rénovant notre site internet, en réalisant une plaquette de nos activités, en augmentant notre audience, en particulier par une croissance du nombre de nos adhérents et en participant activement à la vie des instances de l'AUF (la CITEF a été élue au conseil associatif et au bureau de ce conseil à l'AG de Marrakech, puis un peu plus tard au conseil scientifique de l'AUF).

DE MARRAKECH A SALY

Les actions menées sur deux années (puisque Marrakech c'était mai 2017 et Saly mai 2019) ont été importantes et la plupart réalisées avec succès jusqu'à leur terme.

Ceci a été possible grâce à l'investissement et l'implication de chacune et chacun d'entre nous, administrateurs, et de certains de nos adhérents.

Je vais citer la liste des principales actions que j'ai retenues :

- Organisation du séminaire de Bucarest en mai 2018 sur l'employabilité et l'insertion professionnelle. Ce séminaire a eu lieu à l'UPB et l'organisatrice principale a été Gina Stoica,
- Prix de l'Innovation décerné en juin 2018, qui fut un succès et qui aurait mérité d'être poursuivi les années suivantes,
- Initiation d'une base de données pour les stages pratiques, à ma connaissance pas totalement aboutie,
- Accompagnement et évaluation d'établissements comme l'IST-T, l'IST-D, l'ESIAC, l'université Gamel Abdel Nasser et l'IST de Mamou, à l'aide de l'ApC notamment
- Réalisation des projets retenus dans le cadre du 1^{er} AAP de l'AUF (montant de 34000 €).

Ces projets, pour l'essentiel, portaient sur la labellisation, l'accréditation et la certification (ce qui nous a conduit à mettre en place des critères de labellisation francophone autour du caractère professionnalisant des formations, de la politique internationale et de la gouvernance – un établissement a travaillé avec nous et a servi de modèle test, il s'agit de l'IST-D).

Les projets portaient aussi sur des méthodes pédagogiques innovantes, notamment TP numérique et/ou à distance, ainsi que sur la mise en place d'outils liés à l'orientation et l'insertion professionnelle.

Ce dernier thème a également fait l'objet d'un travail mené par l'IST-D sous la conduite de Dominique Rakoto avec un financement propre de la CITEF.

Dans le cadre de l'AAP suivant (période 2018-2019), ces projets ont débouché sur 3 nouveaux projets financés par l'AUF : le projet LAC, le projet Université Numérique : MOOC pour les laboratoires d'essais en

- ingénierie, et le projet Renforcement des capacités d'entreprendre et d'orientation vers l'emploi des lauréats de l'enseignement supérieur,
- Création de notre nouveau site web, hébergé à l'université de Limoges, accompagné d'une plaquette de présentation de la CITEF et de ses activités et d'un PPT de présentation, récemment actualisé.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SALY

Lors de cette réunion, nous avons procédé à une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, risques).

Cette analyse, dont les conclusions se trouvent dans le CR de ce CA, nous a permis de définir ensemble un certain nombre d'actions concrètes.

Je les présente ci-dessous.

- Partant du constat que nous connaissons mal nos adhérents, nous avons fait réaliser des « fiches établissements », descriptif des compétences et des spécificités de l'établissement concerné. Je remercie tous les membres qui ont transmis leur fiche. Elles sont en ligne sur notre site web. L'exploitation de ces fiches n'est d'ailleurs pas totalement aboutie.
- Nous avons souhaité poursuivre la rédaction de guides méthodologiques sur le modèle, réussi, du guide concernant l'ApC.

Un rapport sur la labellisation, l'accréditation et la certification, élaboré dans le cadre du projet LAC, a été réalisé, il est consultable sur notre site web. Il pourrait faire l'objet de la rédaction d'un guide spécifique.

De même, sur une action financée par la CITEF, il y a eu un rapprochement entre les ISEP et les IUT de Lyon et de Mantes la Jolie, au sujet notamment de l'alternance. Ce thème mériterait d'être poursuivi dans l'optique, là aussi, de l'élaboration d'un guide, de recommandations et de bonnes pratiques.

- Afin de renforcer l'association, nous avons décidé la création de sous-réseaux thématiques au sein de la CITEF. Cela a abouti aujourd'hui à 3 sous-réseaux :

- Agri-agro initié avec l'ISARA de Lyon,
- Technologies pour la santé initié avec l'UFPP et les IST de Madagascar,
- Plus récemment génie civil, initié par l'IUT du Havre et l'IST-T (dans le cadre de son école génie civil).

- Dans la même idée de renforcement de l'association, il a été décidé une modification de nos statuts qui dataient de 2004.

Un des objectifs de changement est d'ouvrir la base d'adhésion et ainsi renforcer nos ressources humaines.

Je n'en dis pas plus car Hatem Zenzri présentera au point 3 de l'ordre du jour ces nouveaux statuts qui seront soumis ensuite à l'approbation de l'AG.

- Afin d'améliorer notre communication interne et notre gouvernance, il a été décidé de tenir un CA virtuel tous les 3 mois. Le caractère virtuel a pris d'ailleurs tout son sens quelques mois plus tard avec la pandémie.
- La pandémie nous a conduit bien sûr à travailler à distance et dans cette nouvelle situation nous avons organisé des webinaires en lieu et place d'ateliers régionaux thématiques dont nous avons proposé la création. Ces webinaires ont été organisés par un pays, il y a eu successivement le

Sénégal, la Tunisie, le Vietnam, le Canada et les thématiques ont correspondu aux projets financés par l'AUF.

Je n'en rappelle pas les thèmes, ils se trouvent sur notre site.

Disons que chaque webinaire a été un vrai succès en termes d'audience.

Le retour en adhésion n'a pas été encore très important, il faut poursuivre et d'ores et déjà 2 sont prévus, un par Madagascar, l'autre par le Maroc.

- D'autres actions avaient été évoquées, elles n'ont pas encore été menées à bien.

Je pense notamment à des réponses à des appels à projets autres que ceux de l'AUF (d'ailleurs arrêtés), comme par exemple européen. Pourtant, cela va devenir de plus en plus nécessaire, pour accroître nos ressources propres et affirmer encore plus notre spécificité dans des organisations autre, là encore, que l'AUF.

Cependant, cette spécificité est maintenant bien reconnue et valorisée par l'AUF, nous allons par exemple intégrer le nouveau conseil des réseaux créé par l'AG de l'AUF tenu récemment à Bucarest dans le cadre de la nouvelle stratégie.

Nous avons été également sollicités pour prendre une part active lors des 1ères Assises de la Francophonie scientifique, et nous continuerons à l'être dans leurs futures assises et autres manifestations.

Je ne souhaite pas être plus long afin de laisser la place aux échanges et à la discussion.

Depuis 5 ans, nous avons bien progressé et affirmé notre spécificité en tant que réseau dédié aux formations d'ingénieurs et de techniciens.

L'AUF reconnaît comme positives nos actions pour la labellisation francophone et les relations écoles/entreprises ou avec les milieux socioéconomiques, à travers également le prix à l'innovation que je proposerai de réinitier rapidement.

De manière plus générale, je souhaite que dans les 4 prochaines années, nous prenions des initiatives en direction de nos adhérents pour les associer, pour vous associer beaucoup plus dans des actions collectives que nous pourrions supporter et soutenir.

Je termine ce rapport moral avec donc quelques pistes d'actions futures.

Il me semble utile d'appuyer sur le nécessité de :

- Mettre la CITEF en capacité de répondre à des appels à projets
- Accroître notre nombre d'adhérents et rendre pérennes les adhésions en faisant participer activement plusieurs de nos membres à des actions définies et réalisées ensemble. Je crois pouvoir affirmer que l'exemple du travail mené avec l'UFPP est un bon exemple à suivre.

Je vous remercie de votre attention.

La discussion est ouverte.